

Saint-Lô

Manche. Rentrée scolaire : 2 124 élèves en inclusion



Du lundi au vendredi, un enseignant référent et un personnel de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la Manche sont à l'écoute des parents d'élèves en situation de handicap. - Crédit: Ouest-France

Pour répondre à la priorité ministérielle d'une école inclusive, une cellule départementale d'accueil, d'écoute et de réponse à destination des parents d'élèves en situation de handicap a été mise en place cette rentrée.

2 124 élèves manchois en situation de handicap

À ce jour, 2 124 élèves manchois sont recensés comme étant en situation de handicap et scolarisés dans un établissement de la Manche, en cette rentrée 2019. " Ce sont des élèves qui ont des besoins éducatifs particuliers, qui requièrent un accompagnement personnalisé, précise François Chenal, conseiller technique auprès de la rectrice d'académie. Cela va au-delà des élèves en situation de handicap. "

« Une cellule d'écoute, pas de crise »

Selon les services de l'Éducation nationale, ces élèves et leurs parents semblent avoir abordé la rentrée " avec sérénité ». " Plusieurs mesures concrètes ont été mises en place à cette occasion, à l'image de la cellule départementale d'accueil, d'écoute et de réponse à destination des parents

d'élèves (tél. 02 33 06 92 06).

Lancée le 19 août et opérationnelle jusqu'au 30 septembre 2019, elle a permis de répondre aux inquiétudes et aux questions des parents, en amont de la rentrée. " C'est une cellule d'écoute, pas de crise », assure Cécile Vincenzo, enseignante référente pour la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Quatorze enseignants référents

Au bout du fil, une personne de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et les quatorze enseignants référents du département se relaient pour rassurer les parents. " Nous avons accès aux dossiers complets des enfants afin de les aiguiller, explique l'enseignante. Les parents sont globalement sereins, d'autant plus qu'ils savent que nous sommes à leur écoute. "



La Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) a embauché une personne à temps plein pour s'occuper de la cellule d'écoute et de réponses aux familles. - Crédit: Ouest-France

Une dizaine d'élèves toujours en attente

" La rentrée est passée : une très grande majorité des élèves en situation de handicap sont aujourd'hui en classe et accompagnés », se réjouit Giacomo Bourrée, secrétaire général de la DSDEN de la Manche. Sur les 2 124 élèves manchois en inclusion, 1 060 sont accompagnés, au quotidien, par des personnels spécialisés.

" Seule une dizaine d'élèves n'ont pas encore de solution d'accompagnement en place, à ce jour », poursuit le secrétaire général, qui évoque quelques difficultés de recrutement des Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH), en particulier dans le secteur du Sud-Manche. Autres raisons avancées : les imprévus. " Il s'agit de démissions et de prises de congés, au dernier

moment, ainsi que de quelques réaffectations, après les changements d'établissements de certains élèves. ”

701 accompagnants

Au total, cette rentrée, 701 personnes ont été embauchées pour accompagner des élèves en situation de handicap. L'équivalent de 465 emplois à temps plein, soit 156 supplémentaires par rapport à l'année précédente. Les AESH bénéficient de contrats sur 41 semaines, au lieu de 39, l'an passé, de façon à “ dégager du temps en dehors de la présence des élèves, pour la formation ».” Tous les personnels débutants recevront, en outre, une formation de soixante heures.

Si l'accompagnement demeure un service fractionné et précaire, la DSDEN espère “ stabiliser, à long terme, le nombre de temps plein, notamment grâce aux Pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) ».” Nouveauté, cette rentrée : la fin des contrats aidés et un début de stabilisation, avec des CDD de trois ans renouvelables une fois, avec un CDI à la clé, au bout de six ans.

Cinq nouvelles Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)

Au-delà des aides humaines, d'autres moyens de compensation sont mis en place pour accompagner les élèves en situation de handicap et les aider à gagner en autonomie : aménagements pédagogiques, matériel adapté mis à disposition et cinq nouvelles Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis).

Marion DUGRENIER.